



DECISION DE MONSIEUR LE MAIRE DMM 198 A
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CGCT

Objet : Avenant n°1 au marché relatif à la climatisation, ventilation et rénovation
des écoles de Garons – LOT 4 CLOISONS - FAUX PLAFONDS

Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°DE202603A_01 du 31 mars 2026 relative aux délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu l'attribution du marché n°20260604 à la société PCFP pour le lot 4 (cloisons faux plafonds) dans le cadre du programme de climatisation, la ventilation et la rénovation des écoles de Garons en date du 07 avril 2026, pour un montant de 23 191 € HT,

Considérant que le bureau de contrôle sollicite la pose d'un plafond coupe-feu ½ heure afin de répondre à la norme dans les ERP,

Considérant la nécessité de répondre à cette norme, occasionnant un surcoût de 1 600,00 € HT pour l'école élémentaire Jean Monnet,

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer l'avenant n°1 au marché n°20260604 avec la société PCFP pour un montant de 1 600,00 € HT, soit 1 920,00 € TTC.

ARTICLE 2 : les crédits correspondants sont inscrits au budget.

ARTICLE 3 : la présente décision sera publiée sur le site internet de la commune.

A Garons, le 9 JUL. 2026

Yves RODRIGUEZ
Maire de Garons

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°1
MARCHE N°20260604

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE GARONS
HOTEL DE VILLE
30128 GARONS
TEL : 04.49.29.59.00
Courriel : secretariat@garons.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

PCFP FILS
2, chemin de Campuget
30129 MANDUEL

Téléphone : 06.29.24.35.99
Adresse électronique : letort@pcfpfils.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

TRAVAUX DE CLIMATISATION, VENTILATION ET RENOVATION DES ECOLES DE GARONS
LOT 4 – CLOISONS – FAUX PLAFONDS

■ Date de la notification du marché public : 9 avril 2026

■ Durée d'exécution du marché public : 31 juillet 2026

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 23 191,00 €
- Montant TTC : 27 829,20 €

D - Objet de l'avenant.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 09/07/2026

ID : 030-213001258-20260709-DMM_198_A-AU



■ Motivation de l'avenant

Compte tenu les préconisations du bureau de contrôle de poser un plafond coupe-feu ½ heure afin de répondre à la norme dans les ERP, il est nécessaire de prendre en charge le surcoût, conformément au devis de l'entreprise PCFP-FILS n°D-2026-022 :

Prestations en plus-value :

- Ecole élémentaire Jean Monnet : + 1 600,00 € HT,

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

☐

NON

☒

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : + 1 600,00 €
- Montant TTC : + 1 920,00 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 6,9 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 24 791,00 €
- Montant TTC : 29 749,20 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Garons, le

Signature

(Par délégation du conseil municipal du 31 mars 2026)

Yves RODRIGUEZ

Maire de Garons

Devis

N° D-2026-022

En date du : 04/07/2026

Valable jusqu'au : 03/08/2026

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le 09/07/2026

ID : 030-213001258-20260709-DMM_198_A-AU



PCFP-FILS

2 Chemin de Campuget

30129 Manduel

Tél : 06 29 24 35 99

Email : letort@pcfpfils.fr

Commune de Garons

Grand rue

30128 Garons

N°	DÉSIGNATION	QTÉ U.	PRIX U.	TVA	TOTAL HT
1	Mise en place d'un plafond CF 1/2	32,00 m ²	50,00 €	20,00 %	1 600,00 €

Total net HT	1 600,00 €
TVA 20,00 %	320,00 €
Total TTC	1 920,00 €

NET À PAYER	1 920,00 €
--------------------	-------------------

Pour le client

Mention "Reçu avant l'exécution des travaux, bon pour accord", date et signature

Signature